

## COMMENT REPÊCHER LES DERNIERS ? ANALYSE DES EXPRESSIONS ANAPHORIQUES EN *CE DERNIER*

---

Michel CHAROLLES

Cet article (\*) est consacré à l'analyse des expressions anaphoriques démonstratives formées à partir de l'adjectif « dernier », à savoir : *ce dernier / cette dernière / ces derniers / ces dernières*. Cette famille, minuscule par la taille, est assez bien attestée en français contemporain où elle semble à peu près exclusivement réservée à l'écrit (1).

Les reprises en *ce dernier* sont assurément moins courantes que les anaphores classiques (pronoms, groupes nominaux définis, démonstratifs ou possessifs). Ce constat n'est cependant pas très significatif car la fréquence des expressions de reprise constituées à partir de l'adjectif « dernier » ne peut être évaluée que par rapport à celle des autres *formes anaphoriques spécialisées dans le contrôle des risques d'ambiguïté*. Parmi ces formes on trouve notamment des séries comme *celui-ci / celui-là, le premier / le second / ...le dernier*, le relatif *lequel* et certains emplois des pronoms toniques *lui / elle* qui visent à *sélectionner contrastivement un référent à l'intérieur d'un ensemble de candidats potentiels*. Rapportées à ces formes très spécifiques, il semble que les expressions en *ce dernier* occupent aujourd'hui une place tout à fait honorable et supportent en particulier assez bien la comparaison avec *celui-ci* (2).

---

(\*) Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet *L'anaphore et son traitement* financé par le Programme Interdisciplinaire de Recherche *Cognisciences* du CNRS. Merci à C. Schneedecker pour sa relecture attentive et ses suggestions de modifications. Les erreurs sont miennes.

(1) R. Veland (1989) relève ainsi 90 occurrences de *ce dernier* dans un corpus de 25 romans contemporains allant de 1953 à 1984. A l'inverse, l'auteur ne mentionne qu'une seule apparition de *le dernier* parmi l'ensemble de tous les textes qu'il a traités, ensemble comprenant, outre les 25 romans signalés, un recueil de textes journalistiques de caractère informatif.

(2) Dans son corpus de textes romanesques contemporains (1953-1984), R. Veland relève 136 occurrences de *celui-ci* ce qui, si on les rapporte aux 90 emplois de *ce dernier*, donne une proportion de 1 *ce dernier* pour 1,5 *celui-ci / là*. Une rapide enquête dans la base de données DISCOTEXT incluant 546 œuvres plus anciennes (1830-1923) conduit à 4569 occurrences de *celui-ci* et seulement 859 occurrences de *ce dernier*, soit une proportion nettement plus faible de 1 pour 5,3. Pour sélectionner les emplois anaphoriques de *ce dernier* et de *celui-ci* nous n'avons retenu dans notre interrogation que les occurrences précédées ou suivies d'une marque de ponctuation ce qui exclut les emplois du genre « ce dernier espoir... ».

Le fait que les grammaires ne consacrent qu'une place très minime aux expressions anaphoriques spécialisées dans le contrôle des risques d'ambiguïté référentielle est révélateur du peu d'intérêt qu'on leur porte en général. D'un point de vue descriptif, ce désintérêt peut, jusqu'à un certain point, s'expliquer. Les expressions anaphoriques expressément sélectives ne constituent en effet pas des paradigmes morphologiquement très riches (3) (il n'est qu'à, pour s'en rendre compte, les comparer aux tableaux des formes pronominales que l'on trouve dans les grammaires), certaines, comme *ce dernier*, sont par ailleurs assez difficiles à étiqueter et rentrent mal dans les taxinomies habituelles dans la mesure où elles sont composées d'un déterminant suivi d'une expression non nominale. Enfin, ces expressions ne semblent pas rentrer dans une sous-classe homogène aisément repérable à partir de critères catégoriels bien identifiables. La seule chose qui paraît clairement les réunir c'est leur *fonction discursive*, or cette fonction est l'indice que le système de l'anaphore est imparfait, et l'on comprend que les grammairiens et les enseignants, dans un souci de systématisme et dans un esprit finalement structuraliste, s'intéressent plus aux prouesses de ce système qu'à ses ratés et aux moyens astucieux, mais, apparemment, hétéroclites, permettant de les contourner.

Cela dit, si l'on voit les choses sous l'angle de l'*interprétation* et peut-être, plus encore, de la *production*, si l'on aborde les problèmes en pensant à l'enseignement de la production écrite (cf. M. Charolles 1988), il est bien clair que la maîtrise des formes anaphoriques spécialisées dans la gestion des risques d'ambiguïté référentielle est une habileté qui est loin d'être négligeable. La plupart des faits que nous rapportons dans nos propos habituels font en effet allusion à plusieurs objets ou individus que, si nous n'y veillons pas, ceux à qui nous nous adressons, peuvent finir par confondre. Le contrôle de ces risques est une composante essentielle de la compétence des bons rédacteurs qui savent intuitivement anticiper sur les interprétations indésirables de leurs lecteurs en recourant à des formes spécialisées dans ce genre de fonction.

## 1. Des risques de confusion référentielle et de la manière de les gérer

Pour illustrer ces phénomènes nous allons, dans la suite, nous appuyer sur un type de texte bien particulier : les *présentations de films télévisés* que l'on trouve dans les magazines annonçant les programmes. Les films retransmis à la télévision mettent en général en scène de nombreux personnages et le téléspectateur qui prend l'action en cours de route doit pouvoir s'y retrouver aussi vite que possible à la lecture de son magazine et, le cas échéant, au vu de ce qui se passe à l'écran. Il est donc particulièrement intéressant d'observer comment les auteurs de présentations de ces films s'y prennent pour faire en sorte que leurs lecteurs débrouillent au mieux les relations bien souvent compliquées qu'entretiennent les personnages des histoires qui leur sont proposées.

Pour donner une idée des textes qui nous serviront à illustrer notre analyse voici un premier exemple :

1 — « *Cindy vit à New-York. Son père, un immigré italien, a fait fortune en vendant*

---

(3) On exclut les pronoms toniques.

des pizzas. Sa belle-mère, Muriel, ne l'aime guère. Elle ne rêve que de retourner à Rome avec ses deux filles légitimes pour y fréquenter la "High Society". Arrive enfin le jour du départ. Muriel emmène Cindy à l'aéroport, la jeune fille rencontre Mizio, le prince charmant... ». (Cendrillon)

Ce texte ne comporte aucune des formes de reprise qui vont nous préoccuper dans la suite, mais nous allons en dire quelques mots afin d'introduire certaines notions indispensables pour leur analyse.

Examinons tout d'abord les deux premières phrases. Le nom propre (Np) « Cindy » désigne un être de sexe féminin qui satisfait au *prédicat de dénomination* « être appelé Cindy ». Ce trait suffit à fixer un référent tout à fait spécifique. Le rédacteur, en commençant par un nom propre, initie implicitement le lecteur à une cérémonie de baptême qui fixe une convention valant pour l'interprétation de l'ensemble du texte. Contrairement au Np « Cindy », le SN possessif « son père » est *anaphorique*, il n'est pas autonome référentiellement : pour établir sa référence, il faut passer par une autre expression renvoyant à une entité avec laquelle le possessif indique que le référent visé entretient une relation du type « le père de x ». Comment résout-on cette relation ? Sur quoi peut-on s'appuyer pour déterminer quelle entité est à même de servir de source à l'anaphore possessive ? La réponse est évidente : sur le seul être animé humain susceptible de saturer la relation « père de » qui figure dans le *modèle des référents* accessibles, et même hautement accessibles (4), au *point d'occurrence* du SN possessif, à savoir : le référent Cindy.

Que le père de Cindy soit introduit dans le texte par le biais d'un possessif n'est pas sans incidence pour l'interprétation de la suite. L'auteur, en choisissant de fixer ce personnage à l'aide d'un possessif et non pas, par exemple, à l'aide d'un nom propre, souligne sa « dépendance » à l'égard de Cindy. Ce choix révèle que cet individu est en quelque sorte vu depuis ce personnage, comme si la caméra était placée à côté de lui. Ce phénomène d'*empathie* (5) renforce la saillance de Cindy qui, en raison de sa position à l'initiale du texte, en raison de son statut de sujet de P1, de son caractère « + humain » et en raison également du fait qu'elle est désignée à l'aide d'un nom propre (6), jouit dans le modèle des entités associé au discours en cours de traitement d'une *proéminence* la prédisposant à servir de *point de référence* pour la résolution du SN possessif « son père ».

Le fait que l'individu appelé Cindy soit *focal* dans la *représentation* que nous nous faisons des *états de choses dénotés par le discours*, le fait que ce personnage joue le rôle de *topique* (7), explique que, lorsque nous lisons « sa belle-mère » nous inférons immédiatement qu'il s'agit de la belle-mère de Cindy et non de la belle-mère du père de celle-ci (laquelle serait du même coup sa grand-mère). Le SN « sa belle-mère » n'est ambigu que d'un point de vue grammatical, que si l'on fait abstraction du contexte. Si, par contre, on le rapporte

(4) La relation supportée par le SN possessif est en fait du type « Le N de pronom », le renvoi se faisant à l'entité la plus saillante (indexée « x ») dans le modèle (cf. ci-après).

(5) A. Zribi-Hertz (1992) définit très simplement cette notion ainsi: « une expression constitue un foyer d'empathie si elle incarne, dans sa phrase, le protagoniste principal, le point de départ de l'énoncé, l'entité près de laquelle serait placée la caméra si ce plan du récit était filmé » (p. 577). L'empathie ne se confond pas avec le point de vue qui suppose un sujet de conscience interprétant les faits qu'ils relatent ou dans lesquels il est impliqué. Pour une utilisation de cette notion, cf. C. Schnedecker et M. Charolles (1993) et C. Schnedecker (à par.).

(6) Le fait qu'un individu désigné à l'aide d'un nom propre soit plus attractif qu'un personnage non dénommé a pu être établi expérimentalement par S. Garrod et A. Sanford (cf. notamment 1990).

(7) Sur cette notion cf. G. Kleiber (1994, chapitre 4).

à l'état du modèle des individus déjà installés par le discours au moment où l'expression apparaît, il ne fait aucun doute qu'il désigne la belle-mère de Cindy. Il en va du reste de même avec le pronom accusatif « l' » que le lecteur rapporte également à ce personnage, sans même s'apercevoir, vraisemblablement (8), que celui-ci pourrait désigner le père de Cindy.

On notera que, si le début du texte avait été rédigé comme suit :

1' — « *Cindy vit à New-York. Sylvio, son père, un immigré italien, a fait fortune en vendant des pizzas. Sa belle-mère, Muriel ne l'aime guère* »

il en aurait été bien différemment. L'attribution d'un nom propre au second personnage, l'atténuation du rapport de dépendance empathique avec Cindy, auraient eu pour conséquence de faire de Sylvio un référent plus attractif. Partant de là, nous aurions peut-être été tentés d'inférer que Muriel était la belle-mère du père de Cindy, et non celle de Cindy elle-même, ce qui nous aurait ensuite probablement amené à comprendre que cette dernière n'aimait guère Sylvio (et non Cindy).

Revenons au texte tel qu'il est et à passons à la phrase suivante :

1 — « *Elle ne rêve que de retourner à Rome avec ses deux filles légitimes pour y fréquenter la "High Society"* ».

Il n'est pas exclu que, dans un premier temps, nous interprétions le pronom « elle » de la même façon que le pronom objet « l' » qui précède immédiatement, à savoir dans le sens de : *Cindy ne rêve que de...* (d'autant que les malheurs de celle-ci avec sa belle-mère justifieraient qu'elle souhaite quitter New-York). Néanmoins, il n'est pas certain que cette solution s'impose d'emblée. Il faut bien voir en effet que, si la belle-mère de Cindy est présentée comme empathiquement dépendante de celle-ci, elle est cependant dénommée à l'aide d'un nom propre. Ce choix énonciatif signale que le personnage jouit d'une importance particulière dans le monde rapporté, il marque que l'individu désigné va jouer un rôle pour l'interprétation de la suite du texte, ne serait-ce que parce que, si le rédacteur a pris soin de le dénommer, cela suggère que c'est vraisemblablement pour se donner les moyens d'y renvoyer aisément dans la suite.

Si donc nous interprétons le pronom « elle » de la troisième phrase de [1] comme renvoyant à Muriel, lorsque nous tombons ensuite sur « ses deux filles légitimes » il n'y a aucune raison pour que, après ce changement de topique, nous en accomplissions un autre ramenant à Cindy. Nous continuons donc sur notre nouvelle lancée... laquelle nous conduit directement à une impasse (9). Que viennent en effet faire là des « filles légitimes » ? L'affaire ne manque pas de piquant, au moins linguistiquement. Si en effet les filles de Muriel en question

---

(8) Pour établir ces conjectures il faudrait s'appuyer sur des protocoles expérimentaux permettant de mesurer les temps de lecture. On dispose aujourd'hui d'un grand nombre d'observations psycholinguistiques sur le traitement des anaphores mais celles-ci, pour être fiables, ne portent en général que sur des énoncés très dépouillés, fabriqués pour la cause et donc peu riches en indices contextuels. Les résultats fournis par ces observations sont très intéressants, mais on est malheureusement encore loin de pouvoir les transposer à ou de pouvoir les tester sur des textes aussi riches que celui qui nous intéresse. La « simple » observation des textes, guidée par une analyse linguistique du fonctionnement des formes anaphoriques, fournit d'innombrables indications, ouvrant la voie à des observations psycholinguistiques.

(9) Ces phénomènes d'impasse, de « cul de sac », de voie sans issue, sont très fréquents. Ils ont surtout été étudiés à propos du traitement syntaxique en temps réel où l'on parle de phrases à « garden-path » (cf. en français: B. Combettes, 1988, D. Zagar, 1992). Ces phénomènes sont en fait connus depuis longtemps. Vaugelas parle joliment à ce propos de « phrases louches » qui tirent en faveur d'une interprétation divergente avec celle actualisée dans le contexte.

ne sont que « légitimes », cela présuppose qu'elle en a une ou plusieurs autres qui, elle(s) est (ou sont) légitimes, ce qui n'est possible que si soit elle a trompé son mari, soit si celui-ci avait déjà un ou plusieurs enfants avant de l'épouser. Où aller chercher de telles progénitures, si ce n'est, encore une fois, dans le texte lui-même ou, plus exactement, dans le modèle des individus que nous lui avons déjà associé à ce point de la lecture ? Or le seul candidat qui, dans ce modèle, puisse remplir ce rôle est Cindy. Le raccrochage à ce personnage n'est, en lui-même, pas très coûteux mais il en découle, par contre, une *révision de l'interprétation* initiale qui, elle, est relativement importante. Cindy devenant la fille « non légitime » de Muriel, nous n'avons d'autre solution que de comprendre que cette dernière est devenue sa « belle-mère » à l'occasion d'un second mariage.

D'où vient notre erreur en première lecture ? D'une mauvaise interprétation du N « belle-mère » dont l'acception « pour les enfants d'un premier lit, la seconde femme de leur père » (*Petit Robert*) est assurément moins fréquente que l'acception courante (« mère du conjoint »). Sans doute aurions nous dû nous méfier dès le début du texte car si, immédiatement après avoir évoqué le personnage d'une jeune femme, on nous parle de son père, cela peut laisser penser qu'elle n'est pas mariée. Par ailleurs, s'il doit ensuite être question de sa belle-mère dans le sens le plus fréquent du terme, on s'attendrait à ce que, avant d'en venir à ce personnage, on évoque le mari ou qu'on fasse état de la situation de femme mariée de la jeune femme en question. Peut-être certains lecteurs font-ils d'emblée ces calculs et interprètent-ils « directement » le SN « sa belle-mère » dans le sens pertinent. Quoi qu'il en soit, la lecture que nous avons rapportée, est pour le moins plausible, et même certainement la plus probable.

Si tel est bien le cas, comment le rédacteur aurait-il pu éviter d'imposer à son lecteur une correction rétrospective qui est tout de même assez coûteuse et prévisible ? Tout simplement, répondra-t-on, en écrivant : *Muriel, la femme qu'il a épousé en seconde noces, ne l'aime guère*. On voit cependant immédiatement quel effet indésirable aurait induit cette version. Présenter Muriel comme la femme qu'a épousée le père aurait eu comme conséquence de rehausser la saillance de ce dernier, et donc d'éclipser celle de Cindy, ce qui aurait inévitablement conduit à comprendre que sa femme (Muriel) ne l'aime guère lui et non Cindy. Sans doute le rédacteur, pris entre ces choix contradictoires, a-t-il opté pour la solution qui lui semblait la moins mauvaise, avec les risques qui en découlent.

Muriel devenant focale à partir de la troisième phrase, on comprend que Cindy soit ensuite redénommée (*Muriel emmène Cindy à contrecœur*). Pourquoi Cindy, après ce retour au premier plan, est-elle reprise, dans la dernière phrase, à l'aide d'une description définie coréférentielle : *la jeune fille (rencontre Mizio)* ? La réponse est évidente : pour éviter que l'on comprenne que c'est Muriel qui rencontre le prince charmant, car, si Cindy, redénommée, voit effectivement son attraction référentielle restaurée, il ne faut pas oublier que Muriel est aussi redénommée dans la phrase précédente où elle est, de surcroît, sujet et agent.

Pourquoi le rédacteur ne recourt-il pas, dans la dernière phrase, à une expression désignative distinctive comme *cette dernière* ? Plusieurs raisons peuvent être invoquées pour expliquer ce choix, mais, en première approximation, on a l'intuition que le recours à cette forme de reprise très sélective aurait été excessif. Cindy demeurant saillante dans le modèle des entités associé au discours (elle vient d'être renommée), il ne nous semble pas nécessaire, pour la différencier de Muriel, d'aller chercher un moyen aussi radical. La reprise par le biais d'un N typant (*la jeune femme*) suffit largement à l'opposer à sa

belle-mère qui, stéréotype oblige, n'est certainement pas aussi jeune. Outre l'intuition que cette dernière serait un moyen un peu démesuré, on a également le sentiment que l'emploi de cette expression conduirait à une sorte de décrochage avec le fil de l'histoire, à une espèce de retour un peu laborieux sur le texte lui-même, alors que la description définie se coule sans problème dans la narration (10).

## 2. Les formes de reprise et leur rentabilité dans la sélection du bon référent

Nous allons chercher à affiner ces intuitions dans la suite, mais il n'est pas inutile, auparavant, que nous tirions un bref bilan des observations qui précèdent (11). De ces observations nous retiendrons tout d'abord que le choix, dans une *chaîne référence*, de telle ou telle expression de reprise (anaphorique ou non) dépend du *degré de saillance du référent visé dans le modèle référentiel*. Ce degré varie au fur et à mesure du développement du texte. Chaque prédication (chaque attribution de propriété ou de relation), chaque introduction ou mention d'une autre entité, modifie la *proéminence relative des individus dans la représentation que nous construisons pas à pas* (incrémentiellement) *des états de choses dénotés par le discours*.

Les *pronoms de troisième personne* (comme *elle / le*, etc.), du fait de leur faible contenu descriptif (ils ne véhiculent que des indications de genre, de nombre et de fonction grammaticale), sont spécialisés dans le recrutement des entités les plus accessibles dans le modèle (12). Ils sont prédestinés à renvoyer aux individus supposés les plus proéminents que le lecteur est présumé « avoir en tête » en même temps que les états de choses dans lesquelles ils se trouvent impliqués (13). Ces individus sont reconnaissables à certains *indices linguistiques*. Dans les récits, ils sont en effet très souvent mentionnés par des expressions référentielles qui sont sujet, agent, marquées du trait « + humain » et dénommées à l'aide d'un nom propre. Dans une chaîne du type *Np<sub>i</sub> ... pro<sub>1j</sub> ... pro<sub>2</sub>...*, *pro<sub>1</sub>* hérite de la saillance de son antécédent initial et le fait qu'il y ait reprise tend à renforcer son caractère attractif. Les *SN possessifs* signalent également un rattachement (non coréférentiel) à un individu occupant une position de *point de référence*. Ils marquent de surcroît une relation de dépendance empathique par rapport à ce point de référence dont l'attractivité se voit ainsi momentanément renforcée.

Lorsqu'une entité est moins saillante qu'une autre dans le modèle, son exhumation au sein d'une chaîne exige le recours à une forme de reprise plus riche instructionnellement (plus descriptive). Dans les narrations, la répétition du *nom propre* est un moyen très commode, et très courant, permettant de ramener au premier plan un personnage qui a perdu de son attraction référentielle (14). Le nom propre véhiculant un prédicat de dénomination éminemment

---

(10) Sans compter que le recours au SN « la jeune fille » permet de réactiver habilement le vieux cliché voulant que ce soit la jeune fille (et non « cette dernière ») qui rencontre le prince charmant (avec un défini pour bien marquer l'unicité et l'éternité du rôle) !

(11) Sur les notions rapidement évoquées dans cette partie on se reportera à la *Grammaire méthodique du français* de M. Riegel, J.C. Pellat et R. Rioul (PUF, 1994) qui comporte un chapitre (XIX) sur la référence et une partie sur l'anaphore (chapitre XXI, pp. 610-616).

(12) Cf. M. Ariel (1990).

(13) Pour une étude détaillée, cf. G. Kleiber (1994) notamment chapitre 3.

(14) Cf. C. Schnedecker (1992).

sélectif, on comprend que son usage pour redorer le blason référentiel d'un personnage soit un moyen très sûr. Les *anaphores nominales* en « le N » et « ce N », qui comportent une catégorie tête descriptive (N), sont également très souvent utilisées pour accéder à des entités difficilement récupérables par le biais d'une forme plus faible. Avec les descriptions définies (cf. *la jeune fille*), l'identification du bon référent se fait par le truchement du nom qui fournit une indication sur le *type*, la *catégorie*, de l'entité visée et par le biais de la *présupposition existentielle d'unicité* véhiculée par le déterminant défini (le référent étant présenté par le défini comme le seul à être du type N dans le modèle) (15).

Comme on le voit, *le recours à telle ou telle forme de reprise est le résultat d'un calcul sur l'accessibilité du référent visé*. Il s'agit, pour le rédacteur, d'*ajuster* au mieux les moyens utilisés avec les fins souhaitées. Ce *processus d'adaptation* renvoie à des *capacités cognitives de haut-niveau* qui, même si elles deviennent routinières, ne sont certainement pas automatiques. Ce processus est d'autant plus intelligent qu'il est constamment sollicité, le développement du discours amenant à une redistribution permanente de la saillance respective des entités impliquées dans les états de choses rapportés. Les formes de renvoi classiques (pronoms, anaphores nominales, redénominations) permettent déjà de gérer, on l'a vu, des modèles passablement complexes, néanmoins il arrive fréquemment que ces formes se révèlent insuffisantes. C'est là que le recours aux expressions distinctives évoquées en commençant, et notamment aux expressions en *ce dernier*, devient intéressant, voire irremplaçable.

### 3. Quand le recours à *ce dernier* devient nécessaire

Le recours à une anaphore en *ce dernier* peut s'imposer soit pour *repêcher un référent* peu proéminent qui ne serait pas accessible à l'aide d'une expression moins forte, soit pour *départager des candidats* jouissant d'un degré de saillance comparable. Les cas dans lesquels l'emploi de *ce dernier* vise très clairement à éliminer une interprétation qui s'imposerait si l'on utilisait un pronom de troisième personne sont les plus courants dans notre corpus. Voici un premier exemple :

2 — Bobby, onze ans, se sait condamné par une maladie incurable et n'a sans doute guère plus d'un an à vivre. Comme tous les étés, il va passer le mois d'août chez son oncle, Jake. **Ce dernier** a déjà de nombreux projets de vacances, mais Bobby lui fait part de son désir d'aller voir son grand-père... (*Tragique réconciliation*, extrait)

[2] met en scène un couple de personnages masculins qui sont dénommés mais avec un net avantage, en termes de saillance, pour le premier. Bobby, outre qu'il est baptisé à l'initiale du récit, est en effet sujet de la première phrase et il donne lieu ensuite à plusieurs reprises, ce qui ne peut que renforcer son caractère topical. Il est tout d'abord repris sous la forme du réfléchi « se », puis à l'aide de « il » dans la seconde phrase, et il réapparaît encore dans la structure sous-jacente comme sujet ellipsé de « et n'a » et comme sujet de l'infinitif « vivre ». Quant à Jake, s'il est bien, lui aussi, dénommé, on voit qu'il est introduit, dans un premier temps, sous les traits de l'oncle de Bobby, ce qui suppose une appréhension empathique à partir de ce personnage. Partant de

(15) Cf. G. Kleiber (1992).

là, on comprend que le rédacteur ne puisse ensuite renvoyer à Jake à l'aide d'un simple pronom qui serait immédiatement rattaché à Bobby. *Ce dernier* élimine radicalement cette interprétation indésirable en sélectionnant, sans aucune ambiguïté possible, le dernier individu mentionné dans le texte.

On retrouve le même phénomène dans les deux textes suivants qui impliquent à nouveau deux personnages de sexe masculin dont le premier (seul dénommé) est référentiellement plus attractif que le second :

3 — « *Pierre Vaucher est ébéniste dans la petite entreprise de son père. A la suite d'un malaise cardiaque, **ce dernier** ne peut plus exercer. Le jeune homme accepte de prendre la relève tout en sachant que l'atelier est au bord de la faillite. Pour faire face aux nombreuses difficultés, il se lance dans le banditisme...* » (*Pas si méchant que cela*)

4 — « *Le duc d'Anjou, emprisonné au Louvre, demande pardon au roi, son frère. Mais **ce dernier** ne veut rien entendre. Apprenant par Chicot la conjuration de Sainte Geneviève, il songe même à faire juger le duc par une Chambre Ardente. Mais le duc d'Anjou réussit à s'enfuir grâce à la complicité d'Henri de Navarre,...* » (*La dame de Monsoreau*)

Dans [4], le prédicat de la seconde phrase (« ne veut rien entendre ») ne peut sémantiquement s'appliquer qu'au duc d'Anjou car celui-ci ne se trouve pas dans une situation où il pourrait ne rien vouloir entendre. Cette observation pourrait militer en faveur de l'emploi après « mais » d'un simple pronom personnel :

4' — « *Le duc d'Anjou, emprisonné au Louvre, demande pardon au roi, son frère. Mais il ne veut rien entendre.*

Or on voit que, malgré cela, le rédacteur a éprouvé le besoin de recourir à une reprise en *ce dernier* qui présente l'avantage d'éliminer tout risque de confusion jusqu'à l'occurrence de l'infinitif désambiguïseur. Le même souci, on le remarquera, n'apparaît pas dans [3] où le groupe prépositionnel détaché en tête de la seconde phrase (« A la suite d'une crise cardiaque ») tend vraisemblablement, dans un premier moment, à être rattaché à Pierre Vaucher qui est topical et non à son père. A moins que le lecteur, confronté à ce genre de construction, préfère attendre la suite de la phrase pour coïndexer le sujet sous-jacent (« e ») qu'elle contient (« à la suite de [e]avoir une crise cardiaque ») avec celui de « ce dernier ne peut plus exercer ».

Autre cas envisageable, mais nettement moins attesté dans notre corpus, celui dans lequel le recours à *ce dernier* s'explique par la volonté de départager deux candidats jouissant d'un degré de saillance équivalent. C'est ce qui se passe dans l'exemple suivant qui met en jeu une reprise plurielle :

5 — « *Willie est un jeune flic solitaire et anticonformiste. En suivant la piste de trafiquants de drogue, il rencontre Jo, une ravissante métisse prostituée et compagne des frères Charki. Pour confondre **ces derniers**, Willie tente dans un premier temps d'utiliser Jo comme témoin. Mas il en tombe follement amoureux et n'a plus qu'une idée en tête : l'arracher à ses protecteurs...* » (*Le môme*)

La substitution dans [5] de « ils » à « ces derniers » laisserait la porte ouverte à une interprétation totalisante amenant à comprendre que ceux que veut confondre Willie ce sont les frères Charki plus Jo. Le recours à « ces derniers » écarte, là encore, ce genre de malentendu car il permet de distinguer le seul



groupe à l'intérieur de l'ensemble constitué par un individu (Jo) plus un groupe d'individus (les frères Charki) qui sont l'un et l'autre dénommés.

Evidemment, on pourrait obtenir le même résultat avec une reprise fidèle :

5' — *[Willie]... rencontre, une ravissante métisse prostituée et compagne des frères Charki. Pour confondre les frères Charki, Willie...*

Le recours à ces *derniers* présente néanmoins l'avantage d'éviter la *répétition*. Cet aspect, qui peut paraître purement stylistique et étroitement normatif, va en fait bien au-delà (16). D'abord, il faut remarquer que, dans [5], seule la reprise fidèle est possible. Si en effet le rédacteur avait écrit « pour confondre les trafiquants, Willie... », les risques d'ambiguïté auraient été les mêmes qu'avec le pronom « les ». Le rédacteur, pour écarter toute possibilité de confusion n'aurait donc eu d'autre solution que de répéter littéralement le groupe nominal *les frères Charki*. Or c'est précisément cela qui aurait rendu la répétition relativement maladroite. Ce SN venant d'être mentionné, sa réduplication aurait paru totalement inutile au lecteur qui a encore forcément en mémoire la dénomination antérieure. Mais, surtout, cette reprise littérale, qui est par définition un moyen cognitivement coûteux en ce qu'il exige de la part du lecteur une auscultation conceptuelle des entités figurant dans le modèle, aurait semblé sous-employée car elle n'aurait pas été compensée par un gain informatif susceptible de motiver son emploi. Bien sûr, l'emploi d'une reprise définie fidèle aurait été justifiée, dans [5], par la volonté d'écarter une interprétation indésirable. Néanmoins, cette forme de reprise n'aurait été ressentie comme parfaitement légitime que si le rédacteur avait pu en profiter pour enrichir la représentation des entités distinguées. C'est ce qui arrive dans la version modifiée de [2] (cf. ci-avant) qui suit :

2' — « *Bobby, onze ans, se sait condamné par une maladie incurable et n'a sans doute guère plus d'un an à vivre. Comme tous les étés, il va passer le mois d'août chez son oncle, Jake. Le vieil homme a déjà de nombreux projets de vacances...* »

Lorsque, comme dans [2'], l'opportunité d'étoffer la description d'un personnage par le biais d'une reprise nominale définie peut être saisie, le recours à cette forme anaphorique apparaît comme pleinement motivé car on comprend les raisons ayant pu conduire le rédacteur à employer ce genre d'expression plutôt que d'autres plus neutres sémantiquement comme *ces derniers* ou *ceux-ci*.

#### 4. Comment ce *dernier* sélectionne le bon référent

On vient de le voir : ce *dernier* est un outil référentiel très efficace. Dans les contextes où d'autres formes anaphoriques prêteraient à confusion, il permet de sélectionner sans incertitude une et une seule entité correspondant au référent visé par le locuteur. D'où tire-t-il ce pouvoir ?

Ce *dernier*, comme toutes les expressions démonstratives (17), et notamment comme *celui-ci* étudié par G. Kleiber (1994, chapitre 8), recrute son antécédent indexicalement. Pour l'interpréter, il faut revenir sur le *contexte d'énonciation*, il

(16) Cf. C. Masseron et C. Schnedecker (à par.).

(17) Cf. G. Kleiber (1983 et 1986), F. Corblin (1987).

faut ausculter l'environnement dans lequel intervient son occurrence. Comme *ce dernier* ne se rencontre guère qu'en site textuel, il ne peut qu'inviter le lecteur à opérer un retour réflexif sur le *cotexte* et ce retour ne peut, à son tour, concerner que le texte précédant l'emploi du démonstratif. Il n'est évidemment pas exclu qu'il implique également la portion du discours suivant immédiatement le démonstratif, mais cette hypothèse est cependant peu plausible psychologiquement étant donné ce que l'on sait des stratégies d'exploration visuelle et des opérations de traitement en jeu dans la lecture (18). Si, donc, on se limite, ne serait-ce qu'à titre provisoire, au seul *cotexte gauche* de l'expression anaphorique démonstrative, la question se pose immédiatement de savoir ce que, dans ce cotexte, *ce dernier* invite à prendre en considération.

Le cotexte d'une expression n'est en effet pas un donné aussi évident qu'il y paraît. Il y a d'abord le problème de son *formatage*. Cela est une chose de dire que l'interprétation de *ce dernier* exige un retour sur le cotexte gauche, cela en est une autre de décider jusqu'à quel endroit en amont du texte peut s'effectuer ce retour. Faut-il se contenter d'une recherche au sein de la phrase dans laquelle se trouve l'expression ? Faut-il remonter à la phrase antérieure ? Faut-il aller jusqu'au début du paragraphe dans lequel apparaît *ce dernier* ? Pourquoi ces unités « formelles » jouiraient-elles d'un privilège quelconque dans cette recherche ? Autre point qui complique la discussion : la notion de cotexte met l'accent sur l'environnement linguistique entendu au sens matériel du terme, à savoir : les mots, les expressions, qu'il comporte. Or rien ne garantit que l'interprétation de *ce dernier*, comme du reste celle de tous les démonstratifs anaphoriques, exige un retour métalinguistique prenant en compte la forme même des expressions constituant le cotexte.

Nous allons essayer de démêler ces questions dans un instant mais, lorsqu'on les resitue dans la perspective d'une analyse du fonctionnement des anaphores en *ce dernier*, on voit tout de suite que l'adjectif *dernier* est appelé à jouer un rôle décisif dans leur résolution référentielle. Cet adjectif véhicule une indication de caractère *ordinal*. Or, qui dit ordination dit existence d'un **repère** par rapport auquel on puisse établir qu'une certaine chose est la dernière. Quel peut-être ce repère ? La réponse à cette question ne fait guère de mystère : le démonstratif ramenant l'attention sur le contexte d'énonciation, ce repère ne peut être que le *point d'occurrence du démonstratif* lui-même. Cela précisé, il reste encore à établir de quel dernier par rapport à ce point d'occurrence il peut s'agir : du dernier mot ou de la dernière entité introduite dans le modèle ?

#### 4.1. Ce dernier quoi ?

*Ce dernier* oblige donc le lecteur à *compter à rebours à partir du point d'occurrence de l'expression*, toutefois celle-ci n'indique pas, en elle-même, l'objet de ce décompte. Cette *sous-détermination* n'a rien d'exceptionnel, la plupart des formes véhiculant des instructions interprétatives grammaticalisées (anaphores, connecteurs, prépositions, etc.) laissent à la charge du destinataire une part considérable du traitement. Loin d'être de simples pointeurs conduisant mécaniquement et infailliblement (via un *code* préétabli) à la solution recherchée, elles ne fournissent jamais que des indications lacunaires destinées à guider le lecteur dans sa recherche.

---

(18) Cf. L. Sprenger-Charolles (1986), D. Dubois et L. Sprenger-Charolles (1988).

Lorsque l'on examine la forme linguistique de *ce dernier*, le fait que l'expression comporte un adjectif suggère que la recherche doit aboutir à un terme auquel cet adjectif puisse se rapporter, lequel terme contrôlerait son accord. Comme on voit difficilement quel autre terme qu'un *nom* pourrait être en mesure de remplir cette fonction, on est tenté de considérer que *ce dernier* recrute comme antécédent *le dernier N précédant son point d'occurrence*. Cette thèse invite à voir dans l'expression *ce dernier* une *place vide* (*ce dernier<sub>[e]</sub>*) destinée à être remplie par un terme de catégorie N. Cela revient à dire que dans *ce dernier* il y aurait une sorte d'*ellipse*.

Les expressions anaphoriques de ce type ne sont pas rares, elles ont été étudiées sous le nom d'*anaphores nominales* (cf. F. Corblin 1990a et b, G. Kleiber 1994, chap. 8). Parmi les exemples les plus classiques de ce genre d'anaphores on trouve des emplois comme :

6 — *Louis a pris le ballon rouge et Paul **le bleu**.*

et à l'oral des constructions du genre de :

7 — *Je voudrais bien **le bleu, de ballon**.*

avec dislocation à droite. Dans [6], le recopiage *verbatim* est possible :

6' — *Louis a pris le ballon rouge et Paul **le ballon bleu**.*

Si l'on compare avec *ce dernier* on voit tout de suite que la restitution du N donne un résultat inacceptable. En effet, partant de 7 :

7 — *Louis a téléphoné à Paul et **ce dernier** l'a rappelé une heure plus tard.*

on n'a pas :

7' — *Louis a téléphoné à Paul et \***ce dernier Paul** l'a rappelé une heure plus tard.*

Cette impossibilité ne tient pas au fait que l'on a affaire à des noms propres. Avec :

8 — *Un passant a bousculé un enfant et **ce dernier** l'a insulté.*

la même opération donne :

8' — *Un passant a bousculé un enfant et \***ce dernier enfant** l'a insulté.*

qui est tout aussi mauvais. De même, on observera qu'avec [8] la dislocation à droite donne un énoncé inacceptable :

8'' — *Un passant a bousculé un enfant et \***ce dernier, d'enfant**, l'a insulté.*

Autre différence remarquable : le recours à une anaphore nominale est parfaitement possible en usage immédiat. Ainsi, dira-t-on sans problème :

9 — *Passe-moi **le bleu**.*

à l'intention de quelqu'un qui, par exemple, a devant lui plusieurs jetons de différentes couleurs. [9] n'a pas besoin d'être précédé d'une allusion quelconque aux dits jetons, il suffit que ceux-ci soient mutuellement manifestes dans la

situation et qu'un seul soit bleu. Dans les emplois de ce type, le contrôle en genre et en nombre de l'adjectif se fait par le biais du N désignant l'entité contextuellement saillante. Avec *ce dernier*, de tels emplois sont très difficilement imaginables. Même à supposer une personne sortant un à un des jetons d'un sac, on ne conçoit pas que quelqu'un puisse lui demander :

10 — *Passe-moi \*ce dernier.*

pour réclamer le jeton particulier qu'elle vient d'exhumer. A l'inverse, on aura sans problème, dans le même contexte (19) :

11 — *Passe-moi le dernier.*

Avec *le dernier*, comme du reste avec *le premier / le second / etc.*, le recopiage est théoriquement possible (20). Dans :

12 — *Paul a reçu successivement trois étudiants. Le premier pour un problème d'inscription en DEA, le second pour une attestation et le dernier voulait avoir des explications sur sa note d'examen.*

on peut à chaque fois restituer « étudiant ». *Le dernier* rentre dans une liste mais celle-ci, il faut le souligner, n'a pas besoin d'être développée étape par étape. Par exemple, on peut parfaitement dire :

13 — *Paul a reçu successivement trois étudiants. Le dernier voulait avoir des explications sur sa note d'examen.*

alors que, dans le même contexte, *ce dernier* est irrecevable :

14 — *Paul a reçu successivement trois étudiants. \*Ce dernier voulait avoir des explications sur sa note d'examen.*

Semblablement, on opposera :

15 — *Marc a visité quatre appartements. Le / \*Ce dernier lui plaît beaucoup.*

16 — *Toutes les petites amies de Robert ont fini par le quitter. La / \*Cette dernière n'a pas tenu longtemps.*

Que retenir de ces observations ? D'abord que *ce dernier* n'est pas une *anaphore nominale*. A la différence des expressions en *le dernier* qui ont pourtant l'air proche, *ce dernier* ne supporte pas le recopiage, il n'admet pas la dislocation à droite et il ne fonctionne pas en désignation immédiate. *La résolution de ce dernier*, contrairement à l'hypothèse avancée un peu plus haut, n'est en réalité pas orientée vers la recherche dans le cotexte gauche du N compatible en genre et en nombre le plus proche. Du reste, s'il en allait ainsi, si l'interprétation de *ce dernier* consistait simplement en un rattachement au groupe nominal le précédant immédiatement dans le cotexte, on devrait comprendre que dans [3] :

3 — *Pierre Vaucher est ébéniste dans la petite entreprise de son père. A la suite d'un malaise cardiaque, ce dernier...*

(19) *Passe-moi celui-ci* passe également très bien dans ce genre de contexte (cf. G. Kleiber (1994)).

(20) Sauf avec les noms propres, à moins que ceux-ci ne soient identiques (*Il y avait trois Albert Lafleur dans l'annuaire, Sophie appela le dernier*).

*ce dernier* renvoie à « un malaise cardiaque », ce qui n'est pas du tout le cas.

Le fait que le compte à rebours impliqué par la résolution de *ce dernier* ne consiste pas en une simple quête du N cotextuellement le plus proche n'a en réalité rien d'étonnant. Les anaphoriques ont pour fonction de permettre le repérage d'un référent, c'est-à-dire d'une entité quelle qu'elle soit, dont le locuteur dit ou s'apprête à dire quelque chose. La résolution de ces expressions s'effectue en priorité en regard de l'état du modèle des référents en cours. Partant, si l'allusion à un dernier quelque chose a une certaine pertinence, il y a tout lieu de penser que ce quelque chose a à voir avec les entités présentes dans ce modèle et non directement (*cf.* ci-après) avec les N servant à les désigner. Dans [3], « un malaise cardiaque » réfère à une entité qui ne fait pas partie de celles qui sont saillantes dans la représentation des états de choses accessible au point d'occurrence de *ce dernier*. La clause prépositionnelle détachée « à la suite d'un malaise cardiaque » n'a pour fonction que de préciser les circonstances entourant l'action principale, ce qui fait que le SN qu'elle comporte n'est pas en mesure de fixer un référent capable de rivaliser avec les personnages introduits précédemment à savoir : Pierre Vaucher et le père de celui-ci. Or ce pourrait précisément être une des fonctions de *ce dernier* que de permettre d'exhumer par proximité et sur la base de critères purement formels une entité qui ne soit pas atteignable par d'autres moyens. Cela n'est cependant pas le cas, *ce dernier* renvoie sans la moindre ambiguïté au père de Pierre Vaucher qui fait partie des entités en lice dans la *course à la prééminence* au moment où l'expression apparaît dans le discours.

Ce point établi, nous allons voir que d'autres conditions pèsent sur l'emploi de *ce dernier*. Soit en effet la phrase suivante :

17 — *Depuis deux ans, Sophie a tourné trois films.*

Partant de [17], on peut sans difficultés enchaîner sur :

17' — **Le dernier** lui a rapporté beaucoup d'argent.

Par contre [17''] :

17'' — **\*Ce dernier** lui a rapporté beaucoup d'argent.

est exclu. Si on énumère les titres des films en question l'enchaînement peut se faire aussi bien avec *le dernier* que *ce dernier* avec, cependant, une préférence pour *le dernier* :

18 — *Depuis deux ans, Sophie a tourné trois films : Le printemps sous la pluie, Les bégonias bleus et Ma voisine adorée. Dans le dernier / \*ce dernier elle joue le rôle principal.*

Si maintenant on élimine dans [18] le SN « trois films » :

19 — *Depuis deux ans, Sophie a tourné : Le printemps sous la pluie, Les bégonias bleus et Ma voisine adorée. Dans \*le dernier / \*ce dernier elle joue le rôle principal.*

*le dernier* aussi bien que *ce dernier* ne passent plus. De cette petite manipulation on retiendra au moins deux choses. On notera tout d'abord que *ce dernier*, contrairement à *le dernier*, ne peut s'employer que lorsque le cotexte permet de distinguer explicitement les entités sur lesquelles il va opérer un prélèvement.

Ces entités doivent être *individuées* et former un *ensemble configuré*. Le *dernier* est moins contraignant, il peut se contenter d'une allusion globale à une série d'actions impliquant chacune une entité distincte. Deuxième remarque : *ce dernier* et *le dernier* ne peuvent fonctionner lorsque le cotexte ne fournit pas un appui nominal lui aussi explicite. Cette observation mérite quelques explications car elle semble contredire l'analyse développée un peu plus haut selon laquelle le N ne jouerait pas un rôle crucial dans l'interprétation de *ce dernier*.

En fait, s'il est parfaitement clair que l'interprétation de *ce dernier* ne consiste pas en une simple quête du N le plus proche (*cf.* nos remarques à propos de [3]), il n'en demeure pas moins que l'adjectif *dernier* a besoin d'un contrôleur à même de gouverner son accord. Le processus interprétatif impliqué dans sa résolution référentielle joue à la fois sur l'état du modèle des entités en cours et sur le cotexte. ***Ce dernier*** recrute un référent qui fait partie de l'ensemble des référents individués en compétition dans la course à la prééminence au moment où l'expression apparaît dans le discours. A l'intérieur de cet ensemble délimité, il sélectionne par proximité une et une seule entité mais, à ce critère purement représentationnel ou, si l'on veut mental, il faut en ajouter un autre qui est que *l'entité sélectionnée doit satisfaire à un prédicat de dénomination qui soit compatible avec l'indication de genre et de nombre véhiculée par ce dernier*. La résolution référentielle de *ce dernier* met donc en jeu à la fois l'état du modèle des entités au point d'occurrence et les étiquettes nominales des expressions ayant servi à introduire ces entités.

Les seuls cas où l'allusion explicite à la catégorie des entités n'est pas obligatoire sont ceux qui concernent des humains ou des animés dénommés. Ainsi on dira aussi bien :

20 — *Paul a reçu successivement trois étudiants : Marc, Gérard et Gustave. Ce dernier...*

que :

20' — *Paul a reçu successivement Marc, Gérard et Gustave. Ce dernier...*

Cette particularité s'explique aisément. Les noms propres d'humains ou d'animés familiers marquent le genre et le nombre et, à la différence par exemple des noms d'œuvre (*Le Rouge et le Noir, La confusion des sentiments*, etc.), ils sont associés par défaut à la classe des humains ou des animés qu'ils désignent communément. Le nom propre indiquant de manière en principe transparente le sexe, on aura sans problème :

21 — *Paul a reçu successivement Marc, Gérard et Sophie. Cette dernière...*

Même lorsque les noms propres sont précédés d'une mention explicite de la classe d'appartenance, celle-ci s'efface devant le sexe de l'individu (21) :

21' — *Paul a reçu successivement trois étudiants : Marc, Gérard et Sophie. Cette dernière / \*Ce dernier...*

alors qu'avec les noms par exemple de films, l'allusion à la catégorie est requise et celle-ci l'emporte toujours sur la marque de genre contenue dans le titre :

---

(21) Dans [21], le pronom « elle » pourrait suffire pour renvoyer à Sophie. Tout dépend cependant du contenu de la seconde phrase (*cf.* ci-après).

18' — *Depuis deux ans, Sophie a tourné trois films : Le printemps sous la pluie, Les bégonias bleus et Ma voisine adorée. Dans \*cette dernière elle joue le rôle principal.*

Nous avons déjà relevé, à propos de [17], que seul *le dernier* était utilisable lorsqu'il n'y avait pas mention du titre des films. La même remarque s'impose avec :

22 — *Paul a reçu successivement trois étudiants. Le dernier / \*Ce dernier...*

Pour expliquer ce point il faut tenir compte du mode de donation de la référence propre au défini et au démonstratif. *Le dernier* recrute son antécédent non pas indexicalement mais sémantiquement, il va chercher le seul et unique être tel qu'il soit le dernier dans l'état de choses en cours. Cet état de choses consistant, avec [22], en une série d'actions identiques concernant chacune un étudiant, la représentation que nous nous faisons des événements rapportés inclut effectivement un et un seul étudiant qui soit le dernier parmi les trois ayant été reçus par Paul. Avec *ce dernier*, le mécanisme est très différent. Il ne met en jeu que les individus, il ne prend en compte – au sens propre du terme – que leur ordre d'apparition, indépendamment de ce dont on nous dit qu'il leur arrive. L'interprétation référentielle de *ce dernier* ne requiert du lecteur qu'un passage en revue : il s'agit de *parcourir une liste d'individus hiérarchisée en fonction de leur ordre d'entrée dans le modèle, abstraction faite des événements dans lesquels ces individus peuvent être impliqués*. Le démonstratif, à la différence du défini qui appréhende son référent dans le prolongement des *circonstances* présidant à son introduction (22) (« le dernier étudiant qu'a reçu Jean »), marque une *rupture* avec celles-ci. Il se contente d'*extraire une entité au sein d'une série de candidats qui sont saisis indépendamment du contexte événementiel*. Cela explique que lorsque le cotexte se contente de fixer plusieurs entités à l'aide d'un présentatif comme par exemple dans :

23 — *Picasso était assis sur la banquette. En face de lui il y avait deux immenses tableaux de Delacroix : La mort de Sardanapale et Les massacres de Scio. Il connaissait bien ce dernier / \*le dernier pour l'avoir copié lorsqu'il était étudiant à Barcelone.*

*ce dernier* est parfaitement acceptable alors que *le dernier* ne passe pas car le présentatif n'est pas à même de créer les circonstances dont le défini a besoin. Cette observation permet d'expliquer pourquoi dans [18] *ce dernier* est ressenti comme un peu bizarre :

18 — *Depuis deux ans, Sophie a tourné trois films : Le printemps sous la pluie, Les bégonias bleus et Ma voisine adorée. Dans le dernier / ?ce dernier elle joue le rôle principal.*

Ce qui est gênant dans cet exemple ce n'est pas *ce dernier* mais le contenu de la phrase dans laquelle il est employé. Cette phrase prolonge en effet directement les faits rapportés dans celle qui précède : on continue à parler de Sophie et de ses activités d'actrice. Dès que l'on modifie [18] comme suit :

18' — *Depuis deux ans, Sophie a tourné trois films : Le printemps sous la pluie,*

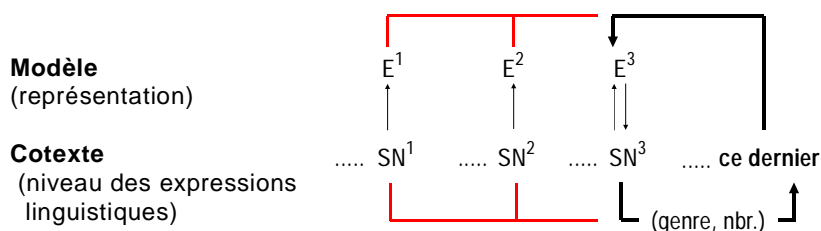
---

(22) Cf. G. Kleiber (1986).

Les bégonias bleus et Ma voisine adorée. **Ce dernier** est un véritable chef d'œuvre, il a reçu la palme d'or à Cannes.

en changeant le topique, *ce dernier* perd toute bizarrerie.

*Ce dernier* recrutant un référent au niveau du modèle impose un examen de celui-ci qui est donc relativement moins sémantique que celui requis pour l'interprétation de *le dernier* : il contraint l'interprétant à ne prendre en compte que l'ordre dans lequel y a été installé un certain nombre d'entités, pour ensuite prélever celle dont l'introduction est la plus récente et qui satisfait à un N compatible en genre et en nombre avec l'expression anaphorique. Le schéma ci-dessous propose une représentation très grossière de ce processus :



Le recours à une reprise en *ce dernier* ne paraît vraiment pertinent que lorsque l'on a le sentiment que le locuteur n'avait pas d'autres choix que celui-là. Ces cas se rencontrent notamment lorsqu'il s'agit d'extraire un seul référent parmi un ensemble de candidats à peu près aussi saillants ou peu saillants les uns que les autres et qui ne se différencient ni par le genre ni par le nombre. C'est ce qui se passe dans [18], [20], [21] et [23] mais également dans [5] discuté dans la partie précédente. Le plus souvent cependant, nous l'avons souligné à propos de [2], [3] et [4], le référent sélectionné par *ce dernier* apparaît comme moins saillant que son rival ou ses rivaux. Dans de tels contextes, l'emploi de *ce dernier* permet au locuteur de *rompre avec la façon dont se trouvent répartis les foyers d'attention dans le modèle en cours*. L'emploi du démonstratif, en ce qu'il oblige à avoir un regard sémantiquement distancé avec l'état de ce modèle, ramène tous les candidats au même niveau et permet de tirer au premier plan une entité qui ne s'y trouvait pas. Le démonstratif, comme beaucoup d'auteurs l'ont relevé (23), sert à *remettre dans le focus* un référent qui ne s'y trouvait pas, il permet très facilement soit de *repêcher une entité qui était éclipsée par une ou plusieurs autres pour l'installer en position de point de référence*, soit d'*exhumer un seul candidat parmi deux ou n candidats jouissant d'un même niveau d'attractivité*.

Nous aurons l'occasion de compléter cette description un peu plus loin, mais il nous faut auparavant aborder la seconde question soulevée au début de cette partie, à savoir celle de la délimitation de l'ensemble dans lequel *ce dernier* va sélectionner son référent.

(23) Cf. en particulier: K. Ehlich (1982), P. Bosch (1983), G. Kleiber (1986), F. Corblin (1987), B. Wiederspiel (1989), L. Tasmowski (1990), W. de Mulder (1990),



## 4.2. Ce dernier depuis où ?

Si l'on conçoit l'élaboration du modèle référentiel comme un processus incrémentiel se développant pas à pas au fil de la lecture du texte, on doit se demander jusqu'où *ce dernier* oblige à remonter dans ce modèle pour délimiter l'ensemble dans lequel il va prélever un référent. Cette question a une dimension psychologique car elle soulève le problème de la *mémoire*. Les reprises en *ce dernier* ne peuvent en effet être efficaces et remplir pleinement leur rôle que si elles n'obligent pas le lecteur à une remontée trop laborieuse. Comme le processus de passage en revue inhérent à l'interprétation de ce type de reprise exige une certaine vigilance à l'encontre de l'ordre d'installation dans le modèle des entités référentielles, on peut conjecturer qu'il ne pose aucun problème que lorsque il met en cause un ensemble de référents que le lecteur a encore en tête et dont, de surcroît, il garde en mémoire le genre et le nombre des expressions ayant servi à les fixer dans le discours.

De fait, dans notre corpus la quasi totalité des emplois que nous avons pu relever met en cause des entités qui sont mentionnées dans la phrase immédiatement précédente (24). Pour des exemples on se reportera à [2], [3], [4] et [5] ou encore [24] et [25] :

24 — « *Un vieux fermier infirme et généreux entre en conflit avec son fils. Ce dernier veut en effet le mettre dans une maison de repos afin de récupérer la ferme à son compte...* » (*Dernier voyage pour Chicago*)

25 — « *Au cœur du Missouri, au XIX<sup>e</sup> siècle. Le jeune Huckleberry Finn vit dans la maison d'une riche veuve. Cette dernière veille sur son protégé d'une manière rigide et hautaine. Elle comprend mal l'adolescent, épris de liberté et rêvant de voyages lointains...* » (*The Adventures of Huckleberry Finn*)

qui sont parfaitement classiques. Les emplois dans lesquels *ce dernier* recrute un référent dans la même phrase sont nettement plus rares et généralement, comme dans [26] :

26 — « *Violeta est devenue la meilleure danseuse de la boîte de nuit « El chango ». L'une de ses collègues, Ana, accepte de se débarrasser de l'enfant que lui a fait son protecteur en signe de soumission aux cyniques exigences de ce dernier, l'impitoyable Rodolfo. Indignée, Violeta recueille le nourrisson. Elle en perd sa place et n'a d'autre recours que de se prostituer...* » (*Victimes du péché*)

*ce dernier* apparaît à l'intérieur d'un constituant syntaxiquement peu soudé qui, quoique non détaché explicitement, fonctionne comme un complément de phrase.

Notre corpus ne comporte aucun emploi de *ce dernier* dans lequel l'accès au référent conduirait à passer par-dessus une entité saillante dans le modèle. Bien entendu, nous l'avons déjà souligné à propos de [3], il est parfaitement possible que l'antécédent sélectionné ne soit pas le dernier SN compatible en genre et en nombre. Si par exemple on modifie [4] comme suit :

4' — *Le duc d'Anjou emprisonné au Louvre demande pardon au roi, son frère. Mais, apprenant par Chicot la conjuration de Sainte Geneviève, ce dernier songe...*

---

(24) Notre interrogation de DISCOTEXT (cf. note 2) donne 40% de *ce dernier* précédé d'un point.

le rattachement avec « le roi » et non avec « Chicot » demeure possible (25) : Chicot, bien que dénommé, apparaît dans une construction détachée ce qui fait qu'il n'est pas aussi saillant que le duc d'Anjou et le roi. Certes, nous l'avons vu, le roi est moins proéminent que le duc d'Anjou, néanmoins il l'est plus, nous semble-t-il, que Chicot qui se trouve relégué au second plan. L'ensemble sur lequel *ce dernier* recrute un référent n'inclut donc pas nécessairement ce personnage, le choix met plutôt en présence les deux principaux protagonistes parmi lesquels l'anaphore va exhumer par proximité le candidat le moins focal. Il suffit cependant de très peu de choses pour que cette donne se trouve modifiée. Si par exemple on transforme [4] de la manière suivante :

4" — *Le Duc d'Anjou emprisonné au Louvre demande pardon au roi, son frère. Chicot dénonce la conjuration de Sainte Geneviève. Ce dernier songe...*

le jeu est bouleversé : Chicot retrouve ses droits et l'emporte sans discussion, le critère de récence jouant en sa faveur. Ce critère, on le notera, fonctionne très difficilement lorsque une *expression introductrice de domaine de discours* (cf. M.Charolles, 1993) vient par exemple indiquer un changement de lieu. On le voit bien dans [4'''] :

4''' — *Le duc d'Anjou emprisonné au Louvre demande pardon au roi son frère. A la cour, les conversations vont bon train. Ce dernier songe...*

où *ce dernier* passe nettement moins bien. La raison ne peut en être l'allusion aux conversations qui ne peuvent rivaliser, en termes de saillance, avec les deux candidats en lice et qui, de surcroît, ne sont pas compatibles en genre et en nombre avec l'expression de reprise. Le changement d'univers spatial (mais on pourrait en dire autant d'autres types de domaines) a pour effet d'*ouvrir un sous-modèle*, le cadre précédent est fermé et les entités qui y figuraient perdent une part de leur attractivité (cf. C. Masseron et C. Schnedecker, à par.). L'ensemble qu'elles formaient ne peut plus fonctionner pour la résolution de *ce dernier* qui est, dès lors, ressenti comme bizarre. La disposition syntaxique des expressions précédant *ce dernier* n'est donc pas le seul critère susceptible de peser sur sa résolution et ses possibilités d'emploi. Il faut aussi tenir compte d'autres marques plus sémantiques et pragmatiques qui sont à même de peser sur la configuration du modèle.

En principe, le rédacteur qui emploie *ce dernier* ne recourt à ce type de reprise que s'il présume que ceux à qui il s'adresse ont accès à un état du modèle dans lequel ils n'auront aucune peine à reconnaître l'ensemble de candidats sur lequel il les invite à prélever par proximité et compatibilité en genre et nombre un référent très précis. Tout emploi de *ce dernier* résulte donc, chez son auteur, d'un certain *pari sur l'état de la mémoire* de ceux qui vont le lire. Généralement les choses se passent bien et il n'y a aucun problème. Cela n'est cependant pas toujours le cas. R. Veland (1989) signale (p. 64) l'emploi suivant :

27 — « *Selon la nature de la relation sémantique entre le complément et le verbe et selon que ce dernier est introduit par une proposition ou non, on parlera de complément de relation* »

(25) Ce type d'exemple contredit A. Zribi-Hertz (1992, p. 570) qui note que « *ce dernier*, parmi une série de candidats antécédents, sélectionne nécessairement le plus proche », tout dépend cependant de savoir quels candidats peuvent prétendre à jouer le rôle d'antécédents.

qui est paradoxal dans la mesure où *ce dernier* devrait normalement recruter comme antécédent « le verbe » alors que la suite indique très clairement qu'il ne peut s'agir que du « complément » qui pourtant précède celui-ci dans le texte. Pour expliquer cette erreur, sans doute faut-il tenir compte du fait que la langue dont il est vraisemblablement question dans cet extrait est une langue du type SVO dans laquelle le complément apparaît normalement à la suite du verbe. Si cette hypothèse est exacte, on peut conjecturer que le rédacteur en écrivant *ce dernier* a confondu « dans sa tête » l'ordre gouvernant le placement habituel des constituants grammaticaux dans la phrase et celui dans lequel il a lui-même introduit les référents dans la phrase qu'il venait d'écrire. Ce lapsus, si cela en est bien un, montre que celui qui recourt à une anaphore en *ce dernier* doit avoir lui-même un regard réflexif sur l'ordre dans lequel, au fil de la plume, il a disposé les choses dont il a parlé. Ce retour suppose un certain détachement avec le contenu pour surveiller l'agencement des entités dans le modèle du discours. Ce détachement n'est pas toujours facile car, comme on s'en rend compte avec [27], il peut être parasité, dans l'esprit du rédacteur, par des connaissances d'arrière-plan.

## 5. Avantages induits par les reprises en *ce dernier*

Les analyses qui précèdent visaient à dégager les grandes lignes du fonctionnement des reprises anaphoriques en *ce dernier*. Ces analyses ont permis de relever un certain nombre d'avantages qu'offrait ce type d'expressions, les plus notoires étant la possibilité de départager, par le biais de moyens relativement peu sémantiques (proximité d'installation dans le modèle et marques de genre et de nombre), des référents d'un degré de saillance comparable et la possibilité de remettre dans le focus d'attention du lecteur un référent qui ne s'y trouvait pas. Le recours à *ce dernier* est en principe commandé par ces objectifs qui, nous l'avons vu, sont atteints par le biais d'un retour indexical sur le cotexte. Ce retour, nous l'avons souligné, a pour conséquence un détachement d'avec les circonstances événementielles en cours. Dans le corpus que nous avons pu examiner, il arrive très souvent, comme dans l'exemple qui suit, que ce détachement soit exploité par le rédacteur pour introduire des informations tranchant avec la narration :

28 — « *Après deux ans d'absence, Suzy revient dans l'hôtel où elle avait l'habitude de retrouver André, son amant, le mari de son amie Cécile. C'est cette dernière qui frappe à la porte. André est mort dans un accident de voiture. Cécile n'a appris leur liaison qu'après le décès. Elle est venue se venger.* » (La vengeance d'une femme)

La reprise en *ce dernier* ramène au premier plan Cécile qui est nettement moins saillante que Suzy, l'autre personnage féminin. Ce coup de projecteur est du reste renforcé par le recours au présentatif « c'est » qui marque explicitement la focalisation. Ce brusque revirement dans l'ordre de préséance des personnages s'accompagne d'un changement de topique plus global. On passe en effet de l'histoire de Suzy au comportement de Cécile qui fait tout à coup irruption dans le cours des événements. L'immixtion soudaine de ce personnage est suivie par une série d'informations signalant un retour en arrière sur des événements antérieurs. Ce flash-back explicatif rompt avec l'histoire amorcée, il constitue une sorte de parenthèse dans la narration, parenthèse qui est

explicitement fermée par le « elle est venue se venger » ramenant à l'arrivée inopinée de Cécile à l'hôtel où est descendue Suzy.

L'opportunité qu'offre *ce dernier* de décrocher avec le développement événementiel peut être la seule motivation du recours à cette forme de reprise. C'est ce qui arrive, nous semble-t-il, dans [29] :

29 — « Carmin Longo, un redoutable gangster, vient de purger sa peine de prison. Une idée l'obsède : se venger des hommes qui l'ont arrêté. **Ces derniers** faisaient partie d'un groupe, le "Zebra Force", des commandos formés au Vietnam. Ainsi entre la mafia dont il viole les règles et le groupe "Zebra" qui se reforme pour le contrer la lutte sera âpre. » (Nom de code Zebra)

où l'emploi de *ces derniers* ne peut être justifié par la volonté de distinguer contrastivement un référent. Pour sélectionner l'antécédent « les hommes qui l'ont arrêté » point n'est besoin en effet de recourir à une forme aussi expéditive. Un simple pronom pluriel devrait suffire, le nombre sélectionnant à lui seul le bon référent. Or si, dans [29'], on remplace *ces derniers* par *ils* :

29' — « Carmin Longo, un redoutable gangster, vient de purger sa peine de prison. Une idée l'obsède : se venger des hommes qui l'ont arrêté. ? **Ils** faisaient partie d'un groupe, le "Zebra Force", des commandos formés au Vietnam. Ainsi entre la mafia dont il viole les règles et le groupe "Zebra" qui se reforme pour le contrer la lutte sera âpre. » (Nom de code Zebra)

l'enchaînement se fait nettement moins bien. Comment expliquer ce paradoxe? Deux raisons font qu'en réalité le choix de *ces derniers* s'impose. D'une part, il y a le fait que le pronom marquant le renvoi à une entité supposée être la plus saillante dans le modèle semble relativement inadapté pour renvoyer aux hommes ayant arrêté Carmin Longo qui sont nettement moins accessibles que celui-ci. La marque du pluriel ne suffit pas, avec le pronom, à neutraliser cette donnée. Pour ramener lesdits hommes sur le devant de la scène il faut un moyen plus fort, moyen qu'offre justement une saisie directe à l'aide d'un démonstratif. Le recours au pronom pluriel est d'autant moins possible que la phrase fait allusion à des événements passés (cf. l'imparfait) qui, comme dans l'exemple précédent, rapportent des informations d'arrière-plan touchant à une période antérieure. Cette intrusion commentative tranche avec le développement actionnel amorcé au présent de narration, elle interrompt un bref instant l'exposé des faits, pour fournir au lecteur une explication de l'état d'esprit dans lequel le personnage envisage la tâche qui l'attend.

Très souvent, le coup de projecteur induit par *ce dernier* n'a qu'une portée momentanée. Tout se passe, dans nombre des emplois que nous avons pu relever, comme si la séquence introduite par cette forme de reprise ne constituait qu'une brève parenthèse. Par exemple dans [30] :

30 — « Le président Haudecœur, un veuf respectable, a des projets de mariage pour son fils Pierre, que **ce dernier** rejette énergiquement. Furieux, il le chasse. Sa rencontre avec sa voisine, Mrs Brown, une jeune femme divorcée, vient tout bouleverser... » (Le président Haudecœur)

L'emploi de *ce dernier* a pour effet de tirer contrastivement au premier plan Pierre qui est moins proéminent que le président Haudecœur. Cette mise en avant n'est toutefois que provisoire puisque la suite ramène au président lequel se voit repris à l'aide d'un simple pronom, ce qui montre bien que, dans l'esprit

du rédacteur, l'exhumation de Pierre n'a pas bouleversé l'ordre du modèle en cours. Pour ce qui est maintenant du lecteur, il n'est pas sûr que les choses soient aussi claires. Le repêchage de Pierre à l'aide de *ce dernier* induit plutôt un rattachement en sa faveur de l'adjectif et du pronom qui suivent. Si encore le fils du président Haudecœur n'avait pas été dénommé dans la phrase précédente, nous aurions peut-être eu moins de mal à revenir à son père, mais ce n'est pas le cas et il est probable que, lorsque le lecteur tombe sur le verbe (*il le*) *chasse*, il est contraint à une correction rétrospective.

L'exemple qui suit appelle les mêmes commentaires :

31 — « *Catherine II s'est éprise du lieutenant Doubrowsky. Ce dernier, épouvanté par sa souveraine, s'enfuit. Furieuse, la tsarine met la tête de Doubrowsky à prix. De plus, son père vient de mourir, ruiné par un infâme nouveau riche du nom de Kyrilla. Doubrowsky jure de le venger et devient alors l'Aigle Noir.* » (*L'Aigle Noir*)

sauf que, comme en [29], le recours à *ce dernier* ne peut même plus être justifié par la volonté de différencier par le genre deux personnages de même sexe. La forme de reprise choisie permet de remettre dans le focus un personnage moins saillant, mais cette remise dans le focus n'est que transitoire puisque, immédiatement après, le narrateur revient à Catherine II par le biais, il est vrai, d'une forme nominale (« la tsarine ») et non d'un simple pronom. Ce retour crée d'ailleurs dans la suite quelque problème car, dans un premier temps, on a tendance à comprendre, malgré la redénomination de Doubrowsky, que c'est le père de la tsarine (et non celui de Doubrowsky) qui vient de mourir ruiné. Dans [31], on ne peut remplacer *ce dernier* par le pronom « il ». A la raison déjà invoquée (le pronom « il » ne peut renvoyer qu'au point de référence), il faut en ajouter une autre qui est plus stylistique mais qui n'est pas négligeable. Les pronoms personnels atones ne peuvent servir de support à une construction détachée apposée à droite :

31' — ... \* *Il, épouvanté par sa souveraine s'enfuit.*

alors que le détachement à gauche est possible :

31'' — ... *Epouvanté par sa souveraine, il s'enfuit.*

Dans [31], rien n'interdisait au rédacteur de recourir à cette présentation :

31' — « *Catherine II s'est éprise du lieutenant Doubrowsky. Epouvanté par sa souveraine, il s'enfuit. Furieuse, la tsarine met la tête de Doubrowsky à prix. De plus, son père vient de mourir, ruiné par un infâme nouveau riche du nom de Kyrilla. Doubrowsky jure de le venger et devient alors l'Aigle Noir.* »

Rien, si ce n'est deux choses : d'une part le fait, encore une fois, que le pronom aurait paru un peu forcé étant donné la faible saillance de son antécédent, et, surtout, le fait que l'on trouve en tête de la phrase qui suit une apposition à gauche (« Furieuse, la tsarine... »). Le parallélisme de construction, son côté répétitif, aurait choqué le lecteur, alors qu'avec *ce dernier*, qui autorise l'apposition à droite, il passe inaperçu. La possibilité qu'offre *ce dernier* de servir de support à une construction détachée à droite (26) (possibilité qu'il partage avec

---

(26) Cf. également l'exemple [26].

*celui-ci*) constitue un autre avantage du recours à ce type de reprise et on peut même se demander si, dans notre corpus où les rédacteurs, devant faire court, apprécient visiblement ce genre de constructions, il n'explique pas une bonne partie des emplois de *ce dernier*.

## Conclusion

Dans cet article nous nous sommes efforcé de décrire aussi explicitement que possible la façon dont les expressions anaphoriques en *ce dernier* sont à même de renvoyer à un référent accessible à partir du texte antérieur. Nous avons insisté sur le mode de sélection d'un référent très particulier qui caractérise cette forme de reprise alliant à la fois un déterminant démonstratif et un adjectif de sens ordinal. Ce mode de sélection confère à ces formes une *rentabilité rédactionnelle* qui est tout à fait originale. Nous avons souligné cet aspect tout au long de l'article, notamment dans la dernière partie où nous avons comparé les mérites respectifs des pronoms de troisième personne et des expressions en *ce dernier*.

Pour aller plus loin dans cette perspective à la fois descriptive et fonctionnelle, il faudrait comparer les avantages offerts par les formes en *ce dernier* et ceux qui sont attachés aux pronoms relatifs. Le lecteur aura en effet certainement remarqué que, dans nombre des exemples que nous avons commentés, le pronom relatif pouvait être employé en lieu et place de *ce dernier*. Bien entendu, il faudrait aussi comparer les reprises en *ce dernier* et celles en *celui-ci* qui sont très proches. Sur les reprises en *celui-ci* nous ne pouvons faire mieux, au terme de cette étude déjà passablement longue, que de renvoyer à l'analyse très intéressante de G. Kleiber signalée au début de la quatrième partie (G. Kleiber 1994), analyse dont nous nous sommes du reste largement inspiré. A. Zribi-Hertz (1992), dans un article sur *celui-ci*, attire également l'attention sur un aspect du fonctionnement de cette expression qui est très intéressant mais que nous n'avons malheureusement fait que mentionner à un autre propos dans la première partie, à savoir sa sensibilité aux phénomènes d'empathie.

Pourquoi, dira-t-on, consacrer tant d'attention à des expressions de reprise comme *ce dernier* qui sont tout de même marginales dans le système de l'anaphore ? Cette marginalité, nous l'avons dit en commençant, n'apparaît que pour autant que l'on s'intéresse au système général de l'anaphore. Cette façon d'aborder les problèmes d'anaphore est bien entendu tout à fait respectable et loin de nous l'idée de minimiser son intérêt et sa nécessité. Elle conduit cependant, la plupart du temps, à ne se préoccuper que des formes les plus classiques. Si l'on se place du point de vue de la gestion des risques d'ambiguïté référentielle, si l'on voit les choses, comme nous l'avons fait, dans une optique discursive et fonctionnelle, les expressions comme *ce dernier* cessent d'apparaître marginales.

D'un point de vue pédagogique, les formes de reprise assez particulières sur lesquelles nous avons attiré l'attention sont du reste certainement beaucoup plus intéressantes que les anaphores standard. A partir d'un certain âge et d'un certain niveau scolaire, les élèves, même les plus malhabiles, se débrouillent en général assez bien avec les pronoms de troisième personne ou avec les reprises nominales (cf. C. Masseron et C. Schnedecker, à par.). Par contre, ils ont beaucoup plus de mal, comme nous avons pu nous en rendre compte lors

d'une observation conduite il y a quelques années (cf. M. Charolles 1988), à contrôler les risques de confusion entre personnages dans de brefs récits, et l'on peut penser que, pour partie au moins, ces difficultés s'expliquent par leur méconnaissance des expressions anaphoriques spécialisées dans la prévention de tels risques.

Bien entendu, il ne s'agit pas d'enseigner des règles d'emploi. Les analyses qui précèdent ne se prêtent du reste guère à une présentation de ce genre. Si l'on songe aux capacités rédactionnelles impliquées par la maîtrise des formes en *ce dernier* ou *celui-ci*, il est bien clair que les auteurs de présentation de films télévisés qui les manient de toute évidence très bien, n'ont appris à le faire que par le biais d'une pratique répétée de situations les exposant à rencontrer le genre de problèmes. Plus généralement d'ailleurs, la maîtrise des principes (hautement intelligents, on l'a vu) gouvernant le fonctionnement des formes anaphoriques ne passe certainement pas par une connaissance réflexive. Les compétences que dénote ce genre de capacité sont implicites et il n'est pas sûr que, pour les développer, le recours à un enseignement « théorique » soit la meilleure formule, même si, évidemment, un minimum de formalisation des mécanismes en jeu peut être utile en cas de difficultés récurrentes ou pour faciliter la confrontation des jugements métalinguistiques. L'essentiel demeure cependant la pratique et la création de situations rédactionnelles à même de confronter les élèves aux risques de confusion référentielle que des formes de reprise comme par exemple *ce dernier* permettent de résoudre. C'est à ce niveau, nous semble-t-il, que l'attention doit porter en priorité, et c'est à ce niveau encore que l'utilité didactique des analyses relativement techniques du genre de celle qui précède peut le mieux paraître, car, pour mettre au point des activités véritablement formatrices, il est nécessaire d'avoir par-devers soi plus qu'une intuition des principes gouvernant la production et l'interprétation des formes linguistiques.

## Références bibliographiques

- ARIEL M., (1990) : *Accessing Noun-Phrase Antecedents*, London, Routledge.
- BOSCH P., (1983) : *Agreement and anaphora : A study of the role of pronouns in syntax*, New-York, Academic Press.
- CHAROLLES M., (1988) : « La gestion des ambiguïtés référentielles dans une activité rédactionnelle », *Pratiques*, n°60, 75-98.
- (1993) : « Les plans d'organisation du discours et leurs interactions » in S. Moirand et al. eds., *Parcours linguistiques de discours spécialisés*, Berne, Peter Lang, 301-315.
- COMBETTES B., (1988) : « L'opposition écrit-oral et les stratégies de lecture », *Langue Française*, 80, 33-51.
- CORBLIN F., (1987) : *Indéfini, défini et démonstratif*, Genève, Droz.
- (1990a) : « Les groupes nominaux sans nom du français », in G. Kleiber et J.E. Tyvaert eds. *Lexique et Inférence(s)* : Paris, Klincksieck, 63-80.
- (1990b) : « Typologie des reprises linguistiques : l'anaphore nominale », in M. Charolles, S. Fisher et J. Jayez eds. *Le discours*, PU Nancy, 227-243.

- DE MULDER W., (1990) : « Anaphore définie versus anaphore démonstrative : un problème sémantique », in G. Kleiber et J.E. Tyvaert eds. *L'anaphore et ses domaines*, Paris, Klincksieck, 143-158.
- DUBOIS D. et SPRENGER-CHAROLLES L., (1988) : « Perception / interprétation du langage écrit : Contexte et identification des mots au cours de la lecture », *Intellectica*, 5, 113-146.
- EHLICH K., (1982) : « Anaphora and deixis : Same, Similar, or Different » in R.J. Jarvella et W. Klein eds, *Speech, Place and Action*, New-York, John Wiley et Sons, 315-338.
- GARROD S. et SANFORD A.J., (1990) : « Referential processing in reading : Focusing on roles and individuals », in D.A. Balota, G.B. Flores d'Arcais et K. Rayner eds., *Comprehension Processes in Reading*, Hillsdale, LLEA, 465- 486.
- KLEIBER G., (1983) : « Les démonstratifs (dé)montrent-ils ? Sur le sens référentiel des adjectifs et des pronoms démonstratifs », *Le Français Moderne*, 51, 2, 99-117.  
 — (1986) : « Pour une explication du paradoxe de la reprise immédiate », *Langue Française*, 72, 54-79.  
 — (1992) : « Article défini, unicité et pertinence », *Revue Romane*, 27, 61-89.  
 — (1994) : *Anaphores et Pronoms*, Bruxelles, Duculot.
- MASSERON C. et SCHNEDECKER C., à par., « Production des chaînes de référence et problèmes de structuration textuelle : la redénomination comme catalyseur d'une conjoncture discursive problématique », communication au colloque *Difficultés linguistiques des jeunes en formation professionnelle courte : diagnostics et propositions de remédiation*, Université de Paris X, Nanterre, décembre 1994.
- RIEGEL M, PELLAT J.-C. et RIOUL R., (1994) : *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- SCHNEDECKER C., (1992) : *Référence et discours : chaînes de référence et redénomination. Essai sur l'emploi en seconde mention du nom propre*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg II.  
 — à paraître, « Evolving reference : identification and point of view », in A. Reboul ed. *Evolving reference and anaphora : time and objects*, Amsterdam, John Benjamins.
- SCHNEDECKER C. et CHAROLLES M., (1993) : « Les référents évolutifs : points de vue ontologique et phénoménologique », *Cahiers de Linguistique Française*, 14, 97-227.
- SPRENGER-CHAROLLES L., (1986) : « Rôle du contexte linguistique, des informations visuelles et phonologiques dans la lecture et son apprentissage », *Pratiques*, 52, 9-29.
- TASMOWSKI-DE RYCK L., (1990) : « Les démonstratifs français et roumains dans la phrase et dans le texte », *Langages*, 97, 82-100.
- VELAND R., (1989) : « Les deux paires de représentants coréférentiels couplés en français contemporain : "celui-ci et celui-là" et "le premier et le second" », *Travaux de Linguistique*, 18, 57-72.
- WIEDERSPIEL B., (1989) : « Sur l'anaphore : du modèle "standard" au modèle "mémoriel" », *Travaux de Linguistique et de Philologie*, XXVII, 95-113.
- ZAGAR D., (1992) : « L'approche cognitive de la lecture. De l'accès au lexique au calcul syntaxique » in M. Fayol, J.E. Gombert, P. Lecocq; L. Sprenger-Charolles, D. Zagar eds. *Psychologie cognitive de la lecture*, Paris, PUF.
- ZRIBI-HERTZ A., (1992) : « Grammaire et empathie : à propos du pronom français "celui-ci" », in L. Tasmowski et A. Zribi-Hertz eds., *Hommage à N. Ruwet, Communication and Cognition*, Ghent, 568-582.